

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Addict Gel Blattes

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0007

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0015206-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ADDICT GEL BLATTES
DINO GEL BLATTES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	LODI S.A.S.
	Adresse	Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray France
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0007	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0015206-0000	
Date de l'autorisation	15/02/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	30/11/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc.
Adresse du fabricant	Nihonbashi Dia Building, 1-19-1, Nihonbashi, Chuo-ku 103-0027 Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	Kukbo Science Co., Ltd., 49, Sandan-ro, Heungdeok-gu, Cheongju-si, 0 Chungcheongbuk-do Corée, République de
	MC Crop & Life Manufacturing Co., Ltd.. Utsunomiya Factory, 1215 Iwazo-machi, Utsunomiya-shi 321-0973 Tochigi Japon

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1293 - Dinotéfurane
Nom du fabricant	Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc.
Adresse du fabricant	Nihonbashi Dia Building, 1-19-1, Nihonbashi, Chuo-ku 103-0027 Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	Mitsui Chemicals, Inc. Omuta Works, 30 Asamuta-Machi, Ohmuta Shi 836-8610 Fukuoka Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dinotéfurane		Substance active	165252-70-0		2

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnels à l'intérieur des bâtiments

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blattes Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blattes Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blattes Stade de développement: Juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blattes Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blattes Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blattes Stade de développement: Juvéniles</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur uniquement (Bâtiments commerciaux/industriels, lieux privés, lieux publics (hôpital, clinique...))</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application de manière ciblée d'appât par gouttes ou directement dans des crevasses et fissures où les insectes se cachent</p> <p>Description détaillée: Application de manière ciblée d'appât par gouttes ou directement dans des crevasses et fissures où les insectes se cachent.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Appliquer en gouttes de 0,1 g (chaque goutte contient 0,002 g de dinotéfurane)</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Appliquer en gouttes de 0,1 g (chaque goutte contient 0,002 g de dinotéfurane)</p> <p>Blatte germanique : 2-4 gouttes par m².</p> <p>Blatte orientale : 4-8 gouttes par m².</p> <p>Appliquer un maximum de 0,8 g de produit par m² pour les fortes infestations :</p> <p>- Jusqu'à 16 gouttes lors du traitement d'une maison.</p>

	<p>- Jusqu'à 72 gouttes lors du traitement des bâtiments publics.</p> <p>En cas de forte infestation, une seconde application peut être effectuée au bout de 7 jours.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Seringue en PP/PE de 30g.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'emploi du produit.
- Pour maintenir la palatabilité du produit, appliquer le produit à l'abri d'une source de chaleur.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter de bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les blattes.
- Vérifier les appâts une fois par semaine.
- Réappliquer en fonction du niveau d'infestation et lorsque l'appât n'est plus présent.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Placer les appâts au niveau ou à proximité des zones où les blattes se rassemblent, comme dans les fissures et crevasses.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux de rente et avec les denrées alimentaires ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation animale.
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie ni aux autres animaux non-cibles afin de limiter au maximum le risque d'empoisonnement.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle : ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation.
- Appliquer de manière ciblée dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. En cas de port de lentilles : rincer à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison.
- En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Protéger du gel
- Conserver à l'abri de la lumière

6. Autres informations

-